

Rapport de gestion du Trésorier de la Fédération Française de Cardiologie

Assemblée générale du 25 mars 2022

1. Rappel du contexte

Cet exercice 2020-2021 est de nouveau marqué par la pandémie de Covid-19 et ses conséquences.

En dépit du contexte sanitaire, nos ressources ont atteint 14 millions d'euros, en progression de 28% par rapport à l'année dernière.

Le soutien de nos donateurs s'est poursuivi et a connu une croissance de 5%. La croissance de nos ressources est liée aux encaissements sur les dossiers de libéralités pour lesquels nous n'avons que très peu de visibilité lors de nos prévisions budgétaires.

La crise sanitaire a affecté l'organisation de nos activités. Les clubs Cœur et Santé se sont retrouvés à l'arrêt sur une bonne partie de l'exercice du fait des mesures sanitaires. Nous avons collectivement fait preuve d'adaptation pour continuer à faire vivre notre cause autant que possible. En dépit de l'annulation des grands moments de rencontre qui animent la Fédération, nous avons tiré parti des outils digitaux en proposant des webinaires, des podcasts, des Parcours du Cœurs digitaux. De leur côté, certains Clubs Cœur et Santé ont pu poursuivre les cours de réadaptation physique en visio.

Dans ce contexte, La Fédération est parvenue à réaliser 6.4M€ euros en missions sociales en 2020-2021, ce qui traduit une baisse de 21% de ce poste de dépenses par rapport à 2019-2020.

Il en résulte un ratio de missions sociales sur l'ensemble des dépenses 63%. Mais nous avons bon espoir de revenir à un ratio plus conforme sur le prochain exercice.

Le Rapport financier 2020-2021, que nous vous présentons, intègre pour la première fois les changements consécutifs à l'adoption du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 applicable à compter du 1er janvier 2020 aux personnes morales de droit privé non commerçantes et à but non lucratif. Cette réforme, majeure, a ainsi mis fin à l'ancien règlement, près de 20 ans après son adoption.

Les principales évolutions concernent l'ensemble des éléments constitutifs des comptes annuels : harmonisation et clarification de la comptabilisation de certaines libéralités (legs, donations et assurances-vie), enregistrement au bilan des legs et des donations dès leur acceptation, communication sur les contributions volontaires en nature, présentation du modèle d'activité des acteurs faisant appel à la générosité du public avec l'établissement d'un compte de résultat par origine et destination, évolution du Compte annuel d'Emploi des Ressources collectées auprès du public, présentation d'une annexe plus complète et enrichie...

2. Comptes sociaux du siège

2.1. Compte de résultat

| En K€ | 30/06/2021 | 30/06/2020 | Variation | % |
|----------------------------|--------------|---------------|--------------|--------------|
| Produits | 14 105 | 11 057 | 3 048 | 28% |
| Charges | -10 094 | -12 379 | 2 284 | -18% |
| Variation des fonds dédiés | -439 | 90 | -529 | -587% |
| Résultat | 3 572 | -1 232 | 4 804 | -390% |

Le résultat de l'exercice s'élève à 3.6M€, en nette augmentation comparée au déficit de 1.2M€ constaté sur l'exercice précédent.

Cette progression s'explique essentiellement par l'encaissement d'un dossier de libéralités pour un montant de 3.6M€.

Le budget initial de l'association prévoyait un déficit de 2.8M€.

2.1.1. Produits

Les produits d'exploitation sont en augmentation de 3.1M€ soit 28% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 14.1M€ (contre 11M€ en 2019/2020). Pour rappel, les produits d'exploitation n'incluaient pas les reprises de fonds dédiés. Celles-ci représentent sur l'exercice 2020-21 un montant de 123K€.

Collecte

Malgré le contexte sanitaire, les donateurs ont été réceptifs à nos appels à dons et ont poursuivi leur engagement envers notre cause. Cela se traduit par une augmentation de 5% de la collecte pour atteindre un montant de 6.5M€ (vs 6.2M€ en 2019/2020).

Notons que dans le cadre de la nouvelle réglementation comptable, la collecte issue d'autres organisations sans but lucratif a fait l'objet d'un reclassement sur une ligne dédiée « Contributions financières ».

Libéralités

Le nouveau traitement comptable des libéralités n'a pas d'impact sur l'évolution du niveau de revenu de la Fédération. Nous avons prévu au budget une stabilité de ces ressources à 5M€.

Dans les faits, le contexte sanitaire a rendu le processus de traitement des dossiers plus longs.

L'augmentation des ressources issues des libéralités de 2.5M€ est principalement expliquée par l'encaissement d'un dossier pour un montant de 3.6M€ ayant permis d'atteindre un total de libéralités encaissées de 7.2M€.

Cette année le ratio collecte/libéralités s'est inversé pour revenir aux situations constatées avant l'exercice 2019/2020, à savoir :

- La collecte ne représente plus que 47% vs 57% sur l'exercice précédent ;
- Les libéralités représentent 53% vs 43% sur l'exercice précédent.

Concours publics et subventions d'exploitations

Les concours publics et subventions d'exploitations s'élèvent à 78K€ et sont en augmentation de 39K€.

Ce poste reprend habituellement les contributions des Communes et Départements pour l'organisation des Parcours du Cœur qui font l'objet d'un reversement aux associations régionales.

L'augmentation de 39K€ est la combinaison de deux phénomènes : l'octroi de subventions par la Direction Générale de Santé pour le financement de deux projets et une perte de subventions liée à l'annulation des Parcours du Cœur au niveau des Clubs Cœur et Santé.

Contributions financières

Il s'agit d'une nouvelle catégorie de ressources introduites par le nouveau règlement comptable. Cette rubrique s'élève à 115K€. Elle est constituée pour un montant de 49 K€ du reclassement des ressources par le passé comptabilisé sur la ligne des dons. Elle reprend également un nouveau partenariat avec l'Association Contre le Tabac dans le cadre du projet de dénormalisation du tabac pour un montant sur cet exercice de 66K€. Ce financement s'inscrit dans l'ambition annoncée de la FFC depuis plusieurs années de développer les partenariats et de diversifier nos sources de revenus.

Ventes de biens et services

Ce poste s'élève 74K€ sur l'exercice 2020-21 et augmentent de 38K€. Depuis 2019-2020, la FFC propose aux associations régionales la mise à disposition d'un salarié qui fait l'objet d'une refacturation. Depuis le printemps 2021, trois nouveaux postes font l'objet d'une refacturation expliquant l'augmentation de ce poste.

Les produits financiers s'élèvent à 112K€ et sont en augmentation de 66K€. Cette augmentation s'explique principalement par la reprise de la provision pour dépréciation des valeurs mobilières de placement Vendôme pour 40K€.

2.1.2. Charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 10.6M€ sur l'exercice 2020-21 et sont en baisse 11% soit 1.3M€. Pour rappel, les charges d'exploitation n'incluaient pas les reports fonds dédiés. Celles-ci représentent sur l'exercice 2020-21 un montant de 562K€. A périmètre constant, la réelle baisse des charges d'exploitation s'élève à 1.9M€.

Variation de stocks de marchandises

Compte tenu des restrictions sanitaires, les outils de communications (kit des parcours du cœur, brochures) habituellement achetés pour les événements des associations régionales n'ont pas été nécessaires conduisant à la variation de stocks de -157K€ (contre 146K€ sur l'exercice précédent).

Charges externes

Les charges externes s'élèvent à 5.2M€ et sont en baisse de 1M€ soit -16%.

L'analyse de la variation de ce poste révèle plusieurs éléments :

- Le contexte sanitaire a conduit à une suspension des activités. Les parcours du cœur n'ayant pas eu lieu, il n'y a pas eu de coûts de fabrication et d'expédition des kits. Par la même occasion il y a eu un ralentissement dans les demandes de brochures tant par nos structures locales que les partenaires, il y a donc également une baisse de charge de production et de routage des brochures.

- La campagne de communication prévu au budget pour 1M€ a été reporté sur l'exercice prochain. Il y a de ce fait eu moins de coûts de publicités, publications et relations publiques.
- La fédération a poursuivi le développement des outils mis à disposition pour améliorer les processus du réseau (Base cardio) ainsi que processus budgétaire et d'engagement des dépenses de l'association (développement d'un outil de suivi) : cela entraîne une augmentation des honoraires.
- La nouvelle identité de la Fédération présentée en janvier 2021 a conduit à un certain nombre de coûts (changement de site internet, honoraires de changement de l'identité visuelle et audio).

Aides financières

Ce poste s'élève à 3.2M€ (contre 4.3M€ en 2019-2020) et baisse de 1M€ soit 26%. Cette baisse est expliquée comme suit :

- Financement des activités des associations régionales :
Ce financement s'élève à 341K€ sur l'exercice (vs 700K€ sur l'exercice précédent) et baisse de 354K€. Cette baisse est expliquée par l'arrêt des activités des clubs Cœur et Santé. Nous espérons un retour à un niveau de financement plus important sur l'exercice 2021-22 à la suite de la reprise des activités.
- Financement de la recherche :
Ce financement s'élève à 2.8M€ sur l'exercice. On constate une baisse de 0.7M€ comparé à l'exercice précédent où la Fédération avait fait le choix de mobiliser plus de fonds sur cette activité.

Charges de personnel

Les charges de personnel (hors taxes) s'élèvent à 1.4M€ et sont relativement stables.

Nous noterons néanmoins que la masse salariale de l'exercice précédent comprenait des indemnités de licenciement pour 75K€. Cette dépense non récurrente est compensée sur cet exercice par de nouvelles entrées :

- Recrutement de trois postes en soutien dans l'activité des associations régionales ;
- Recrutement de deux postes en fonction support pour accompagner les projets de la Fédération.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 22K€ et sont en baisse de 378K€. Notons que sur l'exercice précédent, une provision pour risque prudhommal a été constitué pour un montant de 372K€.

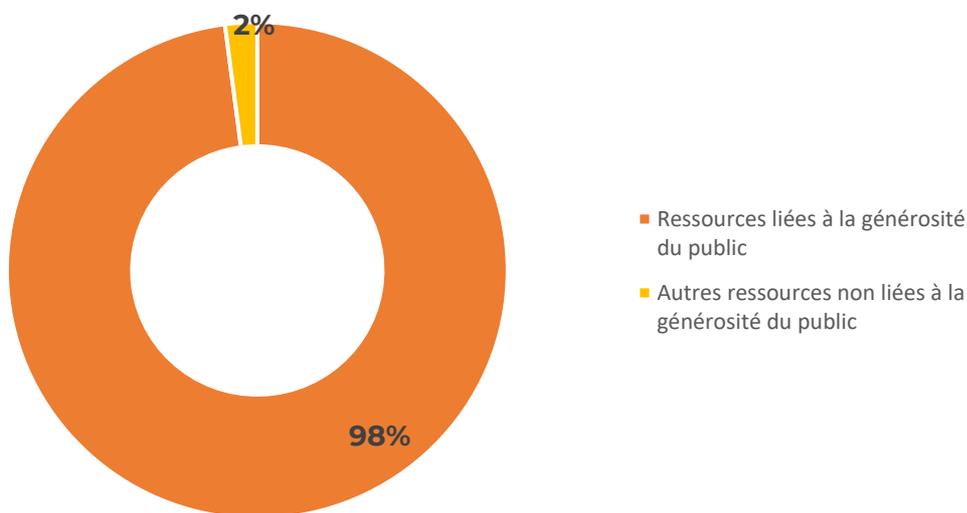
2.2. Compte de résultat par origine et destination (CROD)

L'origine de ses ressources

Pour exercer sa mission d'intérêt public, la FFC met en place des actions de communication et de collecte auprès du public pour réunir des fonds.

Sur l'exercice 2020-2021, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 97.9% du total des ressources. Elles sont en augmentation de 25.4% par rapport à l'exercice 2019-2020. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 2.07% des ressources.

Répartition des ressources 2020-2021



Les emplois de l'exercice

Les missions sociales de la FFC pour un montant de 6.4M€ (financement de la recherche, coordination des régions, information et prévention, réadaptation) représentent 63.35% des emplois de l'exercice, en diminution de 20% par rapport l'exercice 2019-2020.

Les missions sociales ainsi que leur évolution sont décomposées comme suit :

| en K€ | 2020-2021 | 2019-2020 | Var | Var en % |
|--|--------------|--------------|---------------|-------------|
| Prévention | 2 627 | 3 100 | -473 | -15% |
| Recherche médicale | 2 864 | 3 723 | -859 | -23% |
| Aide à la réadaptation | 124 | 268 | -143 | -54% |
| Frais de coordination des associations | 772 | 952 | -180 | -19% |
| Total | 6 387 | 8 042 | -1 656 | -21% |

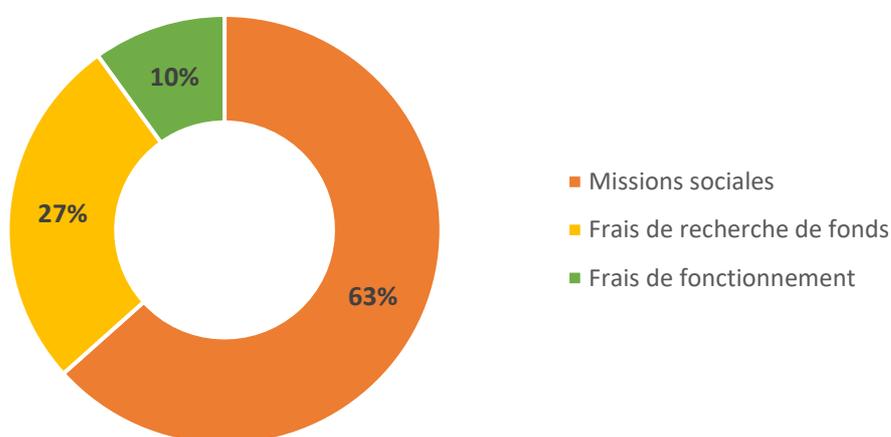
Compte tenu du contexte sanitaire et l'incertitude sur le niveau de collecte qui pourrait être atteint, l'enveloppe de financement de la recherche a été revue à la baisse sur cet exercice. L'excédent dégagé sur l'exercice nous permettra de financer plus d'avantages de projets pour l'exercice 2021-2022.

Du fait de l'impossibilité pour les Clubs Cœur et Santé de poursuivre leurs activités sur la période de fermeture sanitaire, ils ont encouru moins de frais de coordination et d'aide à la réadaptation et ont effectué des actions de préventions habituelles en nombre réduit.

Les frais engagés pour collecter ces ressources s'élèvent à 2.7M€ et ont baissé de 7.5% par rapport à l'exercice 2019-2020, soit -218K€. Notons que les actions de recrutement initialement prévues au budget notamment le street marketing n'ont pas pu être réalisés compte tenu des restrictions sanitaires.

Les frais de fonctionnement sont stables et s'élèvent à 1M€.

Répartition des emplois 2020-2021



2.3. Compte emploi des ressources (CER)

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 13.8M€.

Elles ont servi à financer :

- 100% des missions sociales de la FFC soit 6.4M
- 100% des frais de recherche de fonds soit 2.7M€ de frais de recherche de fonds (100% des frais encourus)
- 98% des frais de fonctionnement soit 981K€.

Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2021 s'élève à 14.6M€.

2.4. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 210K€ sur l'exercice 2020-2021 et sont en augmentation de 70% par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit pour son montant total

Notons que la valorisation de

2.5. Bilan

Du fait du nouveau règlement comptable qui implique l'intégration des dossiers de legs acceptés par le Conseil d'Administration, par le passé présenté en hors-bilan, le total bilan augmente de 5.5M€. Il s'agit du montant potentiel des ressources à encaisser sur les années à venir.

2.5.1. Actif

Au 30 juin 2021, le total de l'actif est de 33.4 M€, en augmentation de 21% (sur un périmètre hors intégration des dossiers de legs acceptés).

L'actif immobilisé s'élève à 4.4M€ et est composé des biens reçus par legs et donations à hauteur de 2.6M€. La baisse des immobilisations financières est expliquée par le remboursement de la créance rattachée à la SCI.

L'actif circulant s'élève à 28.9M€ et est composé des créances reçues par legs et donations à hauteur de 3M€. Ce poste est également composé de :

- Trésorerie disponible pour 24M€ et en augmentation de 27% soit 5M€. Cette augmentation de la trésorerie est expliquée par une augmentation des ressources et une baisse des charges sur l'exercice.
- Les charges constatées d'avance pour 1.3M€ ;
- Les stocks pour 202K€ et en baisse de 44% du fait de l'arrêt des activités en région et un arrêt de production de matériels de communication.

2.5.2. Passif

Au 30 juin 2021, le total des passifs est de 33.4 M€ et est principalement constitué des postes suivants :

- Des fonds associatifs à hauteur de 19.3M€. Le déficit de l'exercice 2019-2020 a été affecté au report à nouveau ;
- Des fonds dédiés et reportés pour 5.9M€ dont 753K€ de fonds dédiés sur legs et financements obtenus de tiers ;
- Des provisions pour risques et charges pour 459K€.
- Des dettes fournisseurs pour 1.7M€ ;

Des autres dettes pour 5.3M€ correspondant aux financements de la recherche octroyés et faisant l'objet d'un décaissement progressif selon un échéancier d'avancement des projets.

3. Comptes combinés

Au 30 juin 2021, la Fédération Française de Cardiologie compte 27 associations régionales.

Malgré le contexte sanitaire ayant entraîné l'arrêt des activités, la FFC est parvenue à maintenir sur l'exercice 258 Clubs Cœur et Santé et 8146 adhérents phase III.

Les comptes combinés de la Fédération reprennent 25 des 27 associations régionales ainsi que la Fédération Nationale.

Sont exclues du périmètre de combinaison l'Association de Cardiologie du Poitou Charentes ainsi que l'Association de Cardiologie de la Basse Normandie.

3.1. Bilan

Le total bilan combiné de la Fédération s'élève à 39.9M€. L'intégration des dossiers de legs acceptés non encaissés dans le bilan a un impact de 5.5M€. L'augmentation du bilan hors intégration des legs est de 4.8M€ soit +16%.

L'actif combiné est principalement constitué de :

- D'immobilisations pour 4.8M€ dont 2.6M€ liées aux biens reçus par legs et donations destinés à être cédés. Hormis ce poste, les immobilisations baissent de 7% ;
- De trésorerie pour 30.2M€ y compris 7.2M€ de placements financiers. La trésorerie est en augmentation de 20% ;
- Des créances par legs ou donations pour 3M€.

Le passif combiné est principalement constitué de :

- Des fonds propres pour 25M€ en augmentation de 15%
- Des fonds reportés et dédiés pour 6.5M€ dont 5.2M€ de fonds reportés liés aux legs ou donations ;
- Des dettes pour 8M€ en augmentation de 21%.

3.2. Compte de résultat

Le résultat de l'exercice s'élève à 3.38M€, en nette augmentation comparée au déficit de 1.2M€ constaté sur l'exercice précédent.

L'augmentation des ressources issues des legs et assurances vies permet de compenser la perte des cotisations des adhérentes pour 1.28M€.

3.3. Compte de résultat par origine et destination

L'origine de ses ressources

Sur l'exercice 2020-2021, les ressources issues de la générosité du public (AGP), c'est-à-dire les dons, legs, donations, produits de contrats d'assurance vie, cotisations sans contrepartie, et du mécénat représentent 91.9% du total des ressources. Elles sont en augmentation de 28.1% par rapport à l'exercice 2019-2020. Les autres ressources non issues de la générosité du public représentent 8.1% des ressources.

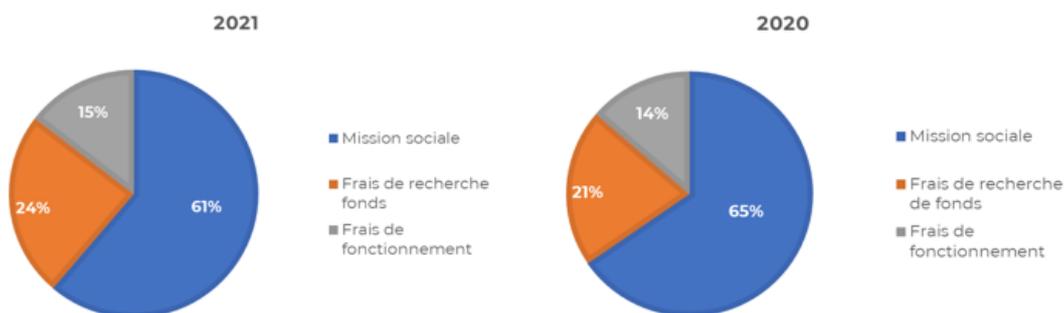
Les emplois de l'exercice

Les frais de missions sociales s'élèvent à 6.8M€ et sont en baisse de 25%

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 2.7M€ et sont en baisse de 7%.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1.6M€ et sont en baisse de 15%.

La répartition des frais évolue comme suit :

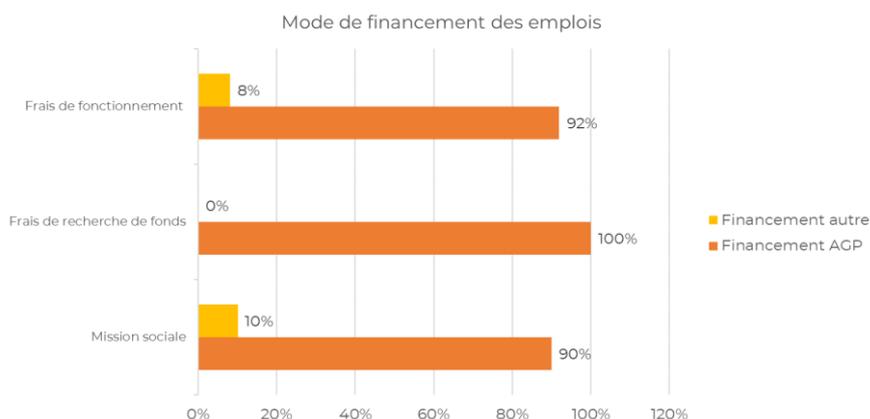


3.4. Compte emploi des ressources (CER)

Les ressources AGP collectées sur l'exercice représentent 13.8M€.

Elles ont servi à financer :

- 90% de la mission sociale soit 6.11M€
- 100% des frais de recherche de fonds soit 2.69M€
- 92% des frais de fonctionnement soit 1.48M€



Le solde de ressources issues de la générosité du public non consommé au 30 juin 2021 s'élève à 17.2M€.

3.5. Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature de l'exercice s'élèvent à 1.15M€ dont 1.1M€ de bénévolat et 36K€ de prestations en nature. Elles sont en nette baisse par rapport à l'exercice 2020 (2 068€ au 30 juin 2020).

La baisse des contributions volontaires en nature est la résultante des fermetures des Clubs Cœur et Santé ayant affecté l'activité de nos bénévoles et des mises à disposition de locaux et matériels moins importantes.

Pour autant, la contribution de nos bénévoles reste une ressource forte de la Fédération et nous tenons à remercier l'ensemble de nos bénévoles, fidèles et dévoués à notre cause pour leur présence. Nous remercions également nos salariés, membres actifs administrateurs.